



Certificat d'Accréditation

N° : 2-026 Rév 03

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

SONELGAZ - Services **Direction Centrale Qualification Achats Et Ventés**

Adresse : Gué de Constantine, Pavillon n° 05
Route Nationale N° 38 - Alger

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17020:2012 (en tant qu'organisme de type C) et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'Inspection suivantes :

- ✓ Produits et composants industriels (Contrôle Non Destructif) ;
- ✓ Inspection dans les ouvrages et installations industrielles.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 01/12/2023
Date de fin de validité : 30/11/2027

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 01/12/2020